

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Les organisations** **2018-2019**

Code T.TS.SO354.B3.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 5	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais
----------------------------	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor**

3 Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée

Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor

2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).

Objectifs d'apprentissage du module

Identifier et analyser les structures et le fonctionnement des organisations étatiques et civiles

5 **Contenu et formes d'enseignement *****Contenu**

Thème :

- Les politiques publiques (les cadres légaux et leur mise en oeuvre)
- Modèles d'acteurs et types d'organisation
- Introduction aux nouvelles gestions publiques

Contenu général :

- Fondements juridiques et politiques de l'Etat (fédéralisme, séparation des pouvoirs, démocratie semi-directe, notion d'Etat de droit, politiques publiques...)
- Fondements juridiques et politiques des organisations issues de la société civile (partis politiques, groupes d'intérêts, partenaires sociaux, associations diverses, entreprises...)
- Introduction à la sociologie des organisations, analyse sociologique des organisations étatiques et civiles
- Introduction à l'économie, analyse économique des organisations étatiques et privées suisses
- Etude politico-juridique, sociologique et économique des relations entre les organisations étatiques et civiles
- La mutation des organisations étatiques (nouvelle gestion publique) et son influence sur les organisations civiles.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Séminaires, projection de films, cours ex-cathedra

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***
Evaluation écrite - projet

Un examen individuel de connaissances sur table. L'ensemble de la matière transmise lors des cours en auditoire délimite le champ de l'examen;

Elaboration (par groupe de 3 étudiant-e-s) d'un projet de réforme ou de nouvelle prestation. L'élaboration du projet est accompagnée par un-e enseignant-e, le projet final écrit est rendu en semaine 26.

La présence au cours n'est pas obligatoire mais elle est fortement recommandée en vue de l'examen individuel et de la construction du projet.

La participation active aux séminaires est demandée en vue de la construction du projet. La présence au séminaire est obligatoire lors de la présentation orale des projets (semaine 23 ou 24 ou 25).

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E. Un minimum de 20 points est exigé pour l'examen individuel de connaissance. Les examens en dessous de 20 points lors de l'écrit de la semaine 16 doivent être répétés lors de la semaine 26.

Modalités de répétition

L'étudiant.e qui a obtenu une note F à un module peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante;

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie **au plus tard trente jours après la notification de l'échec**. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b) du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

Enseignant-e-s

Monica Battaglini, Valérie Bouloudani, Yves Delessert, Sophie De Rivaz, Agnès Foldhazi, Iulia Hasdeu, Mischa Piraud, Sophie Rodari, Nasser Tafferant

9 **Bibliographie**

- Golay, V. & Mix & Remix. (2010). *Institutions politiques suisses*. Lausanne : LEP. (Les étudiant-e-s doivent obligatoirement se procurer cet ouvrage).
- Jost, C. Kucholl, V. & Mix & Remix. (2010). *Economie Suisse*. Lausanne : LEP.
- Battaglini, M. & Dunand, C. (2005). Les relations entre Etat et associations : quels modèles pour quelles relations ? *Aspects de la sécurité sociale*. 2, 12-21.
- Scieur, P. (2008). *Sociologie des organisations : introduction à l'analyse de l'action collective organisée*. Paros : A. Colin.
- Clerc, D. (2011). *Déchiffrer l'économie*. Paris : La Découverte

Une bibliographie complète est remise durant le cours.

10 **Enseignant-e-s**

Battaglini Mottier Monica
Bouloudani-Oueslati Valérie
De Rivaz Kahamaile Sophie
Delessert Yves
Földhazi Agnes
Piraud Mischa
Rodari Sophie
Tafferant Nasser

Responsable de module *
Battaglini Monica

Descriptif validé le *
18février 2019

Descriptif validé par *
Alain barbosa, Responsable de filière